



RELEVÉ DE DÉCISIONS ET D'INFORMATIONS N°232

BUREAU FÉDÉRAL VISIOCONFERENCE 11 avril 2020

Le Secrétariat général

Diffusion : Conseil d'administration, membres d'honneur, ligues régionales, Direction Technique Nationale, personnel fédéral, Etienne Thobois

Le présent relevé de décisions et d'informations a été adopté en séance du 18 avril 2020.

Membres du Bureau fédéral : David Angelats, Christian Barthel, Francelyse Brun-Adam, Florent Chayet, Stéphane Corvée, Magali Godin, Jean-Michel Richard, Bach-Lien Tran

Excusée : Patricia Corti

Assistent : Céline Berton (DS), Pascal Bildstein (DC), Philippe Limouzin (DTN)

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	0/ Validation du RDI du 04 avril 2020	
	⇒ Adoption à l'unanimité avec la modification apportée concernant la constitution de la cellule Covid-19 finances.	0_ADMbfe_2004_Projet_RDI_04_avril_231.pdf
	1/ Communication du Président	
	<p style="text-align: right;"><i>Florent Chayet</i></p> <p>Rien de particulier durant la semaine hormis beaucoup de réunions et discussions sur les thèmes de la performance et du haut niveau.</p> <p>1.2 Point DTN, Philippe Limouzin</p> <p>La Commission Consultative des Sélections Olympiques travaille actuellement sur le dossier. L'ANS a demandé aux fédérations quel sera l'investissement fédéral sur les sélectionnables. Elle insiste également sur la nécessité de sélectionner uniquement des athlètes médaillables.</p> <p>Philippe Limouzin s'est rapproché de la Suisse afin de savoir quelle forme de soutien a été mise en place pour les athlètes durant le confinement.</p> <p>Lors de sa prise de contact avec les instances des diverses structures qui accueillent des badistes de haut niveau (INSEP et CREPS), il a été confirmé qu'une partie des pensions serait due, information à prendre en compte dans le bilan financier.</p> <p>Le ministère a demandé quelle était l'incidence du confinement sur les études des athlètes. Philippe Limouzin a insisté sur l'intérêt du travail en numérique et son souhait de voir ce type de fonctionnement se poursuivre.</p> <p>La DTN a également été interpellé sur ce que la FFBaD pourrait mettre en place en soutien des athlètes dans le cadre d'une grossesse.</p>	

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	2/ Points soumis au vote du Bureau fédéral	
2.1 Secteur Emploi Formation	<p style="text-align: right;"><i>Stéphane Corvée</i></p> <p>2.1.2 Campagne 2020 du Plan Emploi Fédéral</p> <p>Stéphane Corvée explique la position de la commission sur la note de synthèse et le tableau de situation des demandes.</p> <p>Il y a 16 dossiers en cours, contre 15 pour la saison précédente. Si les structures concernées par un avis réservé sont à même de lever les réserves faites, cela ferait une demande supplémentaire par rapport au budget envisagé.</p> <p>Christian Barthel propose que dans le cas où les 16 demandes seraient finalement acceptées (si toutes les réserves sont levées sur les demandes concernées), les sommes nécessaires soient prises dans le fonds de réserve prévu à cet effet.</p> <p>Il est entendu que le vote du BF se fait en donnant quitus à la commission emploi-formation si les réserves sont levées, sans nécessité de repasser par un vote du BF au cas par cas.</p> <p>⇒ Adoption à l'unanimité du principe de financement des 16 demandes en cours en utilisant, si nécessaire, le fonds de réserve et à la condition sine qua non que les réserves soient toutes levées.</p>	<p>2.1.1_Synthese_2_PEF_20_Vote_BF_200411.pdf</p>
2.2 Secteur Diversité des Pratiques	<p style="text-align: right;"><i>Bach-Lien Tran</i></p> <p>2.2.1 FAQ concernant l'ICN</p> <p>A l'issue de la tenue de la première réunion de la cellule Covid-19 sportive, il a été présenté aux membres du Bureau un projet de foires aux questions destinée à répondre aux nombreuses interrogations des ligues, comités et clubs sur l'ICN pour la saison 2019/2020.</p> <p>Il a été entendu que cette FAQ ne concernerait que l'ICN.</p> <p>La question concernant le montant des inscriptions des équipes aux ICN pour sa saison 2020/2021 est récurrente. Ce point sera étudié par la cellule Covid-19 finances qui doit se tenir jeudi 16 avril prochain et dont les propositions globales seront ensuite présentées au BF. Il est rappelé que la décision du BF devra être impérativement prise avant le 1^{er} mai prochain, 1^{er} jour de la période d'inscription des équipes.</p> <p>⇒ Adoption à l'unanimité de la FAQ proposée par la cellule Covid-19 sportive, à l'exception des points concernant les ICR et les ICD et du montant des inscriptions aux ICN pour la saison 2020/2021.</p> <p>2.2.2 Modalités d'inscription aux Championnats d'Europe vétérans</p> <p>Compte tenu de l'annulation du Championnat de France vétérans qui ne permet donc pas de qualifier des joueurs pour le Championnat d'Europe, il est proposé de procéder à une sélection basée par sur le CPPH. Les joueurs qualifiés ne pourront bénéficier d'aucune aide quelle qu'elle soit dans la mesure où la sélection n'est pas issue d'une qualification fédérale.</p> <p>⇒ Adoption à l'unanimité des modalités d'inscription au Championnat d'Europe vétérans basées sur le CPPH et de la non prise en charge par la fédération des joueurs qui s'y inscriront.</p>	<p>2.2.1.1_CR_Reunion_IC N_200327.pdf</p> <p>2.2.1.2_DPcfc_2004_FA Q-V3_envoi.pdf</p>

SECTEURS	POINTS A L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS
	3/ Point CPPH	
	<p style="text-align: right;"><i>Jean-Michel Richard</i></p> <p>Ce point est ajouté à l'ordre du jour avec l'envoi en parallèle d'une note relative au gel des classements.</p> <p>Après consultation, il s'avère que la BWF n'a pour le moment pas trouvé de solution afin d'éviter la perte automatique de points dans les classements suite à l'arrêt de toutes les compétitions lié à la pandémie.</p> <p>L'absence de compétition et donc de nouveau résultat fait que la mise à jour hebdomadaire entraîne obligatoirement une érosion des cotes (classement sur 12 mois glissants). Afin d'éviter cette baisse inéluctable, la solution la plus simple consisterait à réinjecter dans la base tous les résultats de la saison précédente des semaines équivalentes à la période concernée par le gel du classement à partir du 13 mars 2020 et jusqu'à la reprise des compétitions</p> <p>Stadline est à même de développer un système dans Poona qui permettrait cette récupération des résultats avec deux options :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une intégration « en bloc » de tous les résultats de la période concernée une fois la date de reprise des compétitions connue, • Une intégration semaine après semaine des résultats jusqu'à la date de reprise des compétitions effective. <p>En réponse aux questions des membres du Bureau, il est confirmé que cette mise à jour quotidienne ne sera pas affichée jusqu'à la reprise officielle des compétitions.</p> <p>Après discussion sur les deux options, l'ensemble des membres du Bureau estime qu'une saisie hebdomadaire sera moins risquée et permettra une mise à jour rapide lors de la reprise officielle des compétitions.</p> <p>Il conviendra en parallèle de communiquer sur les motivations du retour au classement du 13 mars 2020 auprès des licenciés.</p> <p>⇒ Adoption à l'unanimité du gel du classement au 13 mars 2020 avec une intégration hebdomadaire des résultats obtenus à compter du 13 mars 2019 et ce, jusqu'à la reprise officielle des compétitions. En termes d'affichage, le classement sera gelé au 13 mars 2020.</p>	
	4/ Point d'information sur les cellules Covid-19	
	<p>- Cellule sportive</p> <p>La cellule réfléchit désormais sur la problématique des tournois privés.</p> <p>- Cellule finances</p> <p>Sa première réunion se tiendra jeudi 16 avril prochain.</p> <p>- Cellule administrative</p> <p>Envoi effectué à l'attention des ligues et comités d'une note de synthèse relative à l'organisation des Assemblées générales 2020, suite à la validation du calendrier prévisionnel pour la FFBaD avec l'AG annuelle décalée aux 12 et 13 septembre et l'AG électorale maintenue au 14 novembre.</p>	<p>CR_Cellule_sportive_200406.pdf</p>
	Fin de la séance à 12h10	